

UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE (EPE)	Référence GALAXIE : 7
---	------------------------------

Numéro dans le SI local :	0442
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	06-Sciences de gestion et du management
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	-Comptabilité, contrôle, audit -Enseignement de niveau licence, master et programme doctoral en langue anglaise - Publications dans les revues académiques internationales de haut niveau
Job profile :	University Toulouse Capitole offers a position of "Maitre de conferences" (associate professor-senior lecturer). This position is in conformity with the civil servant statute, defined by law n°83-634, 13 july 1983, n°84-16, 11 january 1984, and order n°84-431, 6 june 1984
Research fields EURAXESS :	Economics Administrative sciences Economics Management studies
Implantation du poste :	0313124C - UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE (EPE)
Localisation :	2 rue du Doyen Gabriel Marty
Code postal de la localisation :	31042
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	2 RUE DU DOYEN GABRIEL MARTY 31000 - TOULOUSE
Contact administratif :	BERAUD Josiane
N° de téléphone :	Gestionnaire Personnel Enseignant
N° de Fax :	05.63.63.35.31
Email :	05.61.63.37.98 josiane.beraud@ut-capitole.fr
Date de saisie :	20/02/2023
Date de dernière mise à jour :	22/02/2023
Date d'ouverture des candidatures :	23/02/2023
Date de fermeture des candidatures :	30/03/2023, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Date de publication :	23/02/2023
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Autre établissement :	0311382J - UNIVERSITE TOULOUSE 1
Laboratoire d'un autre établissement :	UMR5303 (201119415K) - Toulouse School of Management Research (TSM-Research)
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-

431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes